

# MODES

## NOUVEAUTÉS, DESCRIPTION DES TOILETTES

Les fêtes se succèdent : c'était hier Noël, avec ses chants religieux et son réveillon ; ce sera bientôt le premier de l'an, avec son éternel cortège de compliments et de visites ! Nous n'avons pas le droit de nous occuper d'autre chose aujourd'hui.

Bonjour ! bon an ! disent les Anglais ; *shake-hand* avec cela, et puis tout est fini. N'est-ce pas bientôt fait, et ce laconisme ne renferme-t-il pas plus de sincérité que toutes les belles phrases que nous échangeons ? C'est du moins notre avis personnel : aussi nous trouvons-nous quelque peu embarrassée en ce moment. Nous avons formé le projet de présenter à toutes nos lectrices nos vœux de bonne année à l'occasion du 1<sup>er</sup> janvier, et nous voulions le faire d'une façon gracieuse : le sujet s'y prêtait ! Maintenant que nous avons laissé échapper le fond de notre pensée, nous ne pouvons plus que dire simplement, avec les Anglais, et du fond du cœur : Bonjour ! bon an !

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici, en passant, que les cartes du jour de l'an doivent être envoyées dans la huitaine qui précède le 1<sup>er</sup> janvier et dans celle qui le suit. Quant aux visites à faire, on a le mois entier pour les indifférents, la quinzaine pour les amis, la semaine pour les alliés et les intimes ; le jour même est consacré aux père et mère ; enfin, c'est la veille qu'on remplit ses devoirs envers les grands parents, les oncles, les tantes, et les supérieurs.

Nous n'avons plus besoin d'insister sur ce point que les visites de bonne année sont toujours cérémonieuses et que, par conséquent, la mise doit être soignée. Les femmes, depuis longtemps déjà, se servent de ce prétexte pour faire assaut de toilettes, et celles qui reçoivent ne sont pas moins élégantes que les autres.

Au surplus, les visites à notre époque, et pendant toute l'année, sont de véritables guet-à-pens : on est toujours assuré de rencontrer la personne que l'on va voir, chaque femme ayant son

jour, et la politesse la plus banale exigeant qu'on lui fasse visite ce jour-là.

Voici, d'après une COUTURIÈRE émérite, une série de toilettes variées, en rapport avec les circonstances actuelles :



P. N° 238. — CHAPEAU DE DEMI-DEUIL.  
Modèle de M<sup>me</sup> Brunhes et Huat (rue Meyerbeer, 4).

Toilette de réception pour une maîtresse de maison. — Robe de faille couleur noisette : jupon à traîne, fermé derrière par trois lès unis, montés à plis creux, encadrés par un plissé « coup de vent » qui suit les côtés et le bas de la traîne. Le devant du jupon est orné, dans le bas, d'un volant, d'un coulissé à trois ganses, et d'une ruche formant la tête. Le milieu du tablier est bridé par deux écharpes en faille, pliées en trois plis chacune, et dont les extrémités vont se perdre sous le plissé des côtés. — Corset cuirasse lacé derrière, garni d'un fichu de même étoffe, plié comme les écharpes et se croisant au milieu de la poitrine, avec nœud de ruban assorti. Col montant. Manches ornées, dans le bas, d'un parement plissé et d'un nœud. — Lingerie en batiste : col montant à coins roulés, cravate en batiste et guipuré, sous-manches assorties.

Seconde toilette d'intérieur. — Jupon à traîne, en poulx de soie gros bleu, entouré d'un haut volant terminé par un plissé « coup de vent ». — Polonaise russe en cachemire des Indes de

couleur semblable, bien ajustée à la taille, courte derrière et longue devant, où elle est bridée par des cordons placés dessous. Tous les bords sont garnis de marmotte, ainsi qu'une aumônière fixée sur le côté. — Lingerie en batiste avec ourlets à jour et bord en malines, formant jabot devant.

Toilette de visite. — Robe en velours uni et pékin de velours bruns tous deux. — Jupon à longue traîne, en velours, terminé dans le bas derrière par de larges dents entourées de plumes et

qui se découpent sur un large bord en faille unie. Le devant du jupon est rayé de bandes en velours uni et de bandes en pékin, qui se prolongent sur les côtés; le bas dessine de larges dents garnies de plumes assorties reposant sur une bande en velours uni fermant le bas du tablier. — Corsage cuirasse, à col montant, en velours uni; manches en pékin, avec parement gantelet et bord en plumes. — C'est un mantelet-écharpe, en velours et plumes semblables à la toilette, qui constitue le pardessus; ce vêtement est, du reste, d'une grande élégance avec ses longs pans. — Le chapeau, en feutre gris, est un *Valois*, garni de velours marron et d'une grande plume de même nuance, fixée par un *évêque* (on sait qu'il existe un oiseau de ce nom).

Seconde toilette de visite. — Robe de faille noire: jupe à traîne unie, plissée en éventail derrière, garnie devant de trois larges plis drapés, simulant des écharpes dont les bords inférieurs sont ornés de belles passementeries et de franges, le tout perlé de jais. Sur les côtés, ces draperies sont tendues par de larges rubans qui forment trois beaux nœuds derrière. — Corsage cuirasse à plastron brodé et perlé devant et derrière; manches plissées dans leur longueur, garnies dans le bas d'un haut gantelet brodé comme le plastron. — Sur cette robe, un long paletot en matalassé de soie noire, entouré de renard doré et fermé par des plaques et crochets anciens; boa et manchon assortis. — Chapeau *Directoire* en velours noir, à diadème perlé de jais; plumes en panache sur le sommet, fixées par un tangara; barbes en tulle de dentelle se nouant sous le menton.

Par ce temps de longues veillées et de réceptions de tout genre, les LINGÈRES ont mis toutes voiles dehors et les vitrines de leurs magasins ont tout-à-fait pris un air de fête. A travers des flots de dentelles, des nuages de mousseline et des bouillonnés de surahs de toutes nuances, artistement mélangés, apparaissent de gracieux bouquets de fleurs variées ou des oiseaux au gentil plumage; c'est charmant! Comment analyser ces délicieuses parures? Ici, c'est un pouff de malines coquillées, gros comme le poing, et garni de ruban étroit, violet et mais, avec un bouquet mélangé de pensées en velours, de réséda, de myosotis et de buis. — Plus loin, c'est une coiffure sérieuse, coiffure de bonne maman: un colimaçon de blondes anciennes, posé sur un fond de tulle noir; le devant est formé d'un coquillé de blondes et de barbes semblables, avec des flots de petites coques de ruban gris perle; sur le côté, touffe de roses jaunes et plumes gris perle.

Non loin de là, on aperçoit un joli fichu breton en tulle de soie blanc, d'une grâce idéale avec ses blondes blanches, drapées et croisées sous un bouquet de roses et de muguet. Ou bien c'est une parure pour robe ouverte, composée de dentelles blanches ou noires, perlées de jais blanc ou noir, d'acier poli ou bleuté, accompagnant des plumes de coq noires ou grises, un bord de cygne, des plumes de paon ou d'autruche. Un nœud de ruban, un bouquet de fleurs, un oiseau même ferment indifféremment ces parures.

N'oublions pas de signaler une nouveauté élégante en fait de lingerie: c'est un col, ouvert en châle, en batiste ourlée à jours, avec large abat de dentelle se prolongeant assez bas. Je noterai également le plus aristocratique des nœuds de cravate, nœud de crêpe de Chine, ou beau surah noir, garni de guipures anciennes point de Venise ou point d'Angleterre.

Les MODISTES n'ont jamais été plus heureuses qu'à notre époque, la mode actuelle livrant à leur imagination fantaisiste tous les éléments possibles pour établir leurs chapeaux; à la condition, toutefois, de faire de jolies coiffures. Y arrivent-elles?

les uns disent oui, les autres non; nous n'aurons garde de nous prononcer!

Pour faire un chapeau, aujourd'hui, on a, comme point de départ, le feutre ou une carcasse; pour le garnir, tout ce qu'on veut! Du velours, du damas Renaissance, de la faille, de la turquoise, du surah; puis du tulle, du crêpe, de la dentelle, unis ou perlés, noirs, blancs ou de couleur. Les ornements consistent en perlures de toutes sortes, galons, filets vénitiens, rubans, plumes, fleurs; sans compter les boucles, poignards, motifs variés, en acier, argent, or, oxydés ou non, ciselés ou enrichis de pierreries (fantaisistes). Enfin, il faut ajouter encore tous les oiseaux de la création! Comment voulez-vous qu'avec autant de facilités nous n'ayons pas les coiffures les plus idéalement charmantes, parfois les plus grotesques?

Mary D'AUBERVILLE.

#### Description des gravures dans le texte.

P. N° 238.

**CHAPEAU DE DEMI-DEUIL.** — Chapeau de velours noir, garni d'une longue écharpe en tulle noir qui entoure la calotte, avec plumes en panache sur le côté et chou de ruban. Une longue barbe en tulle noir, placée sous le bord derrière, vient encadrer le visage en passant sous le menton, et se fixe sur le côté du chignon, avec un chou de ruban assorti au précédent.

G. N° 469.

1. Chapeau en feutre gris, à calotte ronde et passe relevée d'un seul côté, entouré et garni de ruban gris, avec une plume d'autruche naturelle dont la pointe retombe en arrière.

2. Coiffure de soirée, pour dame d'un certain âge. — Barbe en belle dentelle blanche coquillée autour d'un tulle bouillonné formant pouff. Plume et aigrette blanche fixées dans ces bouillons; coques de ruban nacarat, à bouts flottants, se groupant derrière avec ceux de la barbe.

3. Chapeau de théâtre en velours noir; la passe, également relevée de partout, est garnie d'une écharpe en damas Renaissance rose, nouée derrière, et d'une grosse rose naturelle posée sur le côté devant. Draperie de même étoffe autour de la calotte et grande plume rose complétant le tout.

4. Chapeau en castor, de teinte jaunâtre. La passe, moins les bords, est doublée de velours marron, et garnie d'une demi-couronne de renoucles avec feuillage en velours. Une draperie marron entoure la calotte, en formant un joli nœud derrière; ce nœud repose sur le pied d'un panache formé de deux plumes assorties, dont l'une remonte sur la calotte et l'autre tombe sur le chignon.

5. Baby de deux à trois ans. — Redingote en cachemire ou piqué moutonné blanc, taillée en forme princesse demi-ajustée. Tous les bords du vêtement — y compris ceux du bas de la jupe, des côtés devant, du milieu derrière, des parements des manches et de la petite pèlerine — sont garnis d'une broderie anglaise faite sur l'étoffe elle-même.

6. Chapeau de théâtre en velours (pékin de soie) rayé noir et blanc. Passe plate bordée de satin blanc; fond mou, garni au sommet d'une touffe de plumes blanches, dans le bas derrière d'une réunion de coques en ruban de satin blanc, auxquelles se relient des brides pour nouer le chapeau. Roses blanches sous la passe devant et derrière, où elles se mélangent au nœud du catogan.

G. N° 474.

1. **TOILETTE DE RÉCEPTION**, en faille marron, garnie de faille safran. — Jupon à traîne, terminé dans le bas, devant, par un haut plissé à plis très fins, soutenus en dessous. Le bas de la traîne est découpé en dents crénelées et lisérées de faille safran; ces dents reposent sur un volant plissé, en faille de cette teinte, placé en dessous. Le milieu de la jupe, derrière, forme deux bouillonnés entourés de plissés, avec large nœud en faille safran posé au milieu. — Tablier en faille marron, tout bouillonné et traversé dans sa longueur, à droite et à gauche, par un coquillé formé d'une bande en faille aux deux couleurs. Ce tablier, qui se termine par une garniture semblable à celle de la traîne, va se perdre sur les côtés, sous les plis de derrière du jupon. — Corsage en faille marron, rayé au milieu, devant et derrière, de bandes en faille safran perlées d'acier bruni. Manches unies jusqu'au coude, où les bords crénelés se détachent sur le bas de la manche; celle-ci se compose d'un volant de faille safran surmontant un

plissé marron qui se termine par un plissé de couleur safran. — Belle lingerie en dentelle blanche.

2. ROBE DE CHAMBRE pour petite fille de six à huit ans. — Cette robe, en matelassé blanc et de forme princesse, est garnie sur tous les bords d'un double rang de broderie anglaise. Les poches, le bas des manches et le col marin sont ornés de même.

#### Description de la gravure coloriée n° 1187.

TOILETTES DE BAL. — 1. Première jupe à traîne, en satin blanc, couverte devant de bouillons coulissés en tulle blanc, posés en biais et garnis d'une autre large coulisse; le bas de la traîne est garni de volants de tulle, à tête coulissée, qui montent jusque vers le milieu. — Tablier supplémentaire en tulle blanc brodé de jais blanc ou de paillettes, entouré d'un bouillonné et d'une dentelle perlée, du même genre que le tulle. Ce tablier, drapé et relevé assez haut sur la jupe, se perd derrière sous un large bouillonné en tulle perlé, qui forme pan d'habit derrière, et dont les côtés sont coulissés, à deux ou trois rangs, avec une dentelle assortie pour en terminer les bords. — Corsage à basques carrées, en satin recouvert de tulle perlé, garni au milieu et sur tous les bords inférieurs de dentelle perlée, et sur les bords supérieurs de bouillonnés et de dentelles. Nœud de satin au milieu du corsage. — Dans les cheveux, un nœud de velours noir, sur lequel se détache une étoile en diamant avec une aigrette.

2. Jupou à longue traîne, en faille bleu lumière, terminé dans le bas, tout autour, par un plissé à la vieille. — Tablier en crêpe lisse blanc, coulissé légèrement, entouré d'un velours bleu et d'une riche dentelle, relevé d'un côté par un bouquet de roses, de muguet, de myosotis et de feuillage se répandant sur la jupe. — Tunique royale à longue traîne, en crêpe lisse blanc, entourée d'une jolie dentelle semblable à la précédente, et surmontée d'un turban de crêpe lisse et de velours bleu. Le bord de la tunique, près du tablier, coiffé deux fois sur lui-même, laisse voir une doublure bleue en soie légère, contre laquelle vient se fixer dans le bas la fin de la guirlande de fleurs avec un bouquet assorti. — Corsage décolleté, en faille bleue et crêpe lisse. Plat sur les côtés, rayé devant et derrière par de fines coulisses, ce corsage est garni de dentelles étroites dans le haut et larges dans le bas; petites manches bouillonnées, soutenues par un velours bleu et terminées par une dentelle. Longues boucles, à bouts tombants, en velours bleu, sortant de dessous la basque derrière. — Fleurs en traîne dans les cheveux, assorties à celles de la toilette.

#### Description de la figurine coloriée L. n° 14.

Pour les abonnées de la 3<sup>e</sup> édition.

TOILETTE MOYEN-ÂGE. — Premier jupon en damas Renaissance rouge, sans garniture. Second jupon à traîne, en velours gris, plat devant, monté à plis pressés derrière; le bas est doublé d'une faille couleur souci, que l'on aperçoit sur le côté, où le jupon est relevé de façon à découvrir le premier jupon. — Corsage moyen-âge, en velours gris, très busqué, très baleiné, décolleté en carré devant et derrière, ouvert sur le milieu de la poitrine par un lacet croisé en velours rouge. Les bords supérieurs sont garnis de velours rouge, et ceux du bas sont entourés d'un crénelé bordé de rouge. Les manches, ouvertes sur toute la partie supérieure, sont bordées de rouge et garnies d'un lacet croisé dans le haut jusqu'au coude; le bas, formant gantelet, est également bordé et lacé. — La chemisette, qui ressort des ouvertures du corsage, est en surah blanc et garnie de belles dentelles anciennes.

Nous avons déjà parlé de la grande Exposition maritime et fluviale qui doit avoir lieu l'année prochaine au Palais de l'Industrie des Champs-Élysées, à Paris. La direction de cette importante entreprise vient d'arrêter le système et la forme du grand aquarium qu'elle se propose d'édifier et qui ne sera pas une des moindres attractions de cette exhibition d'un genre absolument nouveau.

Combiné comme il l'est, ce sera véritablement un aquarium enchanté, un splendide décor de féerie, laissant bien loin derrière lui les trucs des théâtres de Paris et de Londres. On en peut juger par un simple détail.

Le Palais sera mis à la disposition de l'Exposition de 1875 le 1<sup>er</sup> juillet. Soixante-douze heures après, l'aquarium sera complé-

tement édifié au milieu de la grande nef, avec ses grottes, ses bacs peuplés de poissons de mer, ses falaises au pied desquelles coulera une véritable rivière d'eau salée.

Et qu'on ne défie pas l'inventeur de toutes ces merveilles, car il serait capable de faire surgir de terre, d'un coup de baguette, les cataractes du Nil ou le saut du Niagara!

A. B.

## CHRONIQUE MONDAINE

Voici la saison des étrennes revenue: les magasins ont pris un air de fête et rivalisent d'étalage provoquant. Déjà retentit dans les rues de Paris le fameux cri: « La joie des enfants, la tranquillité des parents! » cri charmant qui ne trouble, celui-là, que les bourses moroses et mal intentionnées. Avant qu'on lui ouvre toute grande l'oreille, voyons un peu comment s'y prend notre siècle de progrès pour y satisfaire, et tâchons, s'il est possible, de l'éclairer à ce sujet.

La joie des enfants! On l'obtenait autrefois d'une façon bien simple et sans beaucoup de frais. S'inquiétant bien moins de la quantité, on achetait à la première boutique venue le plus de joujoux qu'on pouvait. On les portait soi-même à Bébé avec quelques bons baisers, et quand le petit diable s'était bien amusé à briser sa cargaison, on s'estimait heureux: le but était atteint.

Aujourd'hui, sous prétexte qu'il n'y a plus d'enfants, on ne s'inquiète pas de faire la joie du marmot, mais bien de faire acte de politesse envers ses parents! Bébé reste le destinataire apparent; en réalité, c'est à Monsieur et Madame qu'on fait le cadeau. De là le luxe des présents et l'impôt de vanité remplaçant le don affectueux. Au lieu de donner à l'enfant ces mêmes jouets, qu'il pouvait tripoter et casser tout à son aise, on lui offre des mécaniques compliquées dont il ne sait que faire, des machines plus hautes que lui et impossibles à manœuvrer pour ses petites mains. *Polichinelle* a cessé d'être un bonhomme dont on perçait la bosse pour voir ce qu'il y avait dedans: c'est un artiste aussi expert que le pensionnaire des *Burattini*. Quant aux poupées, ce sont de grandes demoiselles de cire, à chignon rouge, ayant érin et trousseau, et qui disent papa et maman mieux que leurs petites propriétaires.

Le jouet s'étant fait objet d'art, on le traite comme tel. On le retire des mains de l'enfant « pour ne pas qu'il l'abîme » et on le serre précieusement dans une vitrine. Je sais ainsi une jeune mariée qui vient d'apporter dans son ménage toute une collection de poupées plus magnifiques les unes que les autres, épargnes de ses étrennes quand elle était petite fille. Elle les destine à être mises en pièces par ses enfants à venir. « Ce sera pour moi un dédommagement, » dit-elle.

\*  
\*\*

Ce n'est pas tout: un abus en entraîne un autre. L'embarras de trouver un jouet suffisamment recherché à donner a fait imaginer un nouveau mode d'étrennes. On donne maintenant de l'argent aux enfants. A défaut de l'objet, ils en ont le prix. Le compte reste le même pour le donateur; il a seulement l'ennui du choix en moins.

Mais le bébé! n'est-ce pas une honte de placer des pièces d'or dans des mains tout juste fortes pour recevoir des bonbons? Quel sentiment peut amener à son cœur et à son esprit un tel cadeau? N'aura-t-il pas toujours le temps d'apprendre l'argent, ses pompes et ses déboires, sans qu'on vienne, au sortir du berceau, l'en entretenir sans merci? Devant l'argent disparaissent les appréhensions douces du cadeau à recevoir, les joies naïves quand il est offert, — l'émotion du souvenir enfin, à sa vue, longtemps après

le jour où il fut donné. L'argent est un bon serviteur et un mauvais maître; l'enfance ne doit pas lui être livrée. Bébé, le premier de l'an, faisant tapage et cassant ses étrennes, quoi de plus charmant? Mais Bébé dressant le bilan de sa journée et faisant sa caisse, quelle horreur!

Si encore, l'argent donné, on le faisait dépenser à l'enfant au gré de sa fantaisie et de son naturel, le mal serait un peu atténué; mais la plupart des parents n'entendent pas de cette oreille-là. A peine leur héritier est-il en possession de ses étrennes qu'ils les lui confisquent « pour les placer ». Bel avantage vraiment, pour le pauvre petit, qu'une telle sollicitude! Ah! comme je voudrais que les bébés traités de cette façon suivissent tous l'exemple de ce petit-fils d'un banquier très connu, dont on me contait hier l'histoire.

Son grand-père, tout entier aux affaires, avait négligé de s'occuper de ses étrennes et, pour remédier à cet oubli, n'avait trouvé rien de mieux que de lui donner, le premier de l'an venu, un billet de mille francs en échange de ses souhaits.

La mère entre chez le bambin peu après pour voir ses étrennes, et le trouve tout en larmes:

— Qu'as-tu, mignon? Est-ce que grand-père ne t'a rien donné?

— Si... si...

— Et quoi donc, alors?

— Il m'a donné cette vieille image qui brûle là-bas.

Quelques jeunes mères du beau monde, soucieuses de la joie de leurs enfants et désireuses de revenir en matière d'étrennes à la scène logique d'autrefois, ont demandé qu'on plaidât la cause des bébés. Elles espèrent rallier à leur idée tous ceux qui ont à pourvoir des enfants au jour de l'an, et se croisent à ce mot de ralliement: plus de jouets injouables qu'il faut regarder et ne point toucher, mais des joujoux à profusion et à discrétion; plus d'étrennes, soi-disant utiles, rien que des étrennes agréables.

\*\*\*

Si notre époque est loin d'être au progrès sur le chapitre des étrennes, elle est en train d'accomplir, en revanche, au sujet des cartes de visite, une réforme qui n'est pas sans prix. Elle supprime peu à peu l'usage d'échanger par la poste son adresse avec ses connaissances, et même des gens qu'on ne connaissait pas, à l'occasion de la nouvelle année.

Les membres du corps diplomatique, le corps poli pourtant par excellence, ont été des premiers à provoquer cette réforme. Ils versent dans la caisse de secours de leur nationalité respective l'argent que leur coûtait cette tradition.

Cet article du code de la civilité puérile et honnête était d'ailleurs une source intarissable de bronchites et de mécomptes. M. X... avait envoyé sa carte à M. Z... qui ne lui avait pas réexpédié la sienne. De là une inimitié sourde dont la victime ignorait, la plupart du temps, la cause. D'autre part, l'envoi des cartes prenait une extension telle qu'on finissait par être très embarrassé pour savoir à qui on devait en rendre. Il est bien des coupes, par le monde, dans lesquelles on ne tient pas du tout à voir figurer son nom.

La suppression de la formalité arrive donc fort à propos pour concilier les formalistes. Ceux qui tiennent pour le souhait de nouvel an à outrance ont un moyen bien simple de satisfaire leurs scrupules. Qu'ils imitent la coutume anglaise et américaine et fassent insérer sans retard dans les journaux une note ainsi conçue:

« M. X... a l'honneur de présenter ses compliments de bonne année à ses amis et connaissances. »

C'est facile, pratique et à la portée de tous les degrés de savoir-vivre.

BACHAUMONT.

## LES JOUJOUX

Le moment est bon pour parler du danger qu'offrent certains joujoux que l'on met continuellement entre les mains des enfants.

Le pauvre bambin, à qui sa mère vient d'apporter quelque jolie poupée rose ou quelque ventru polichinelle au nez rutilant et au ventre alternativement rayé de rouge et de vert, n'est pas forcé d'avoir appris la chimie, la toxicologie, l'hygiène, la médecine légale.

Son père, dont ce serait le devoir d'être instruit, est parfois, sur ce chapitre et sur tous ceux du même genre, aussi ignorant que lui.

Le marchand de jouets n'est pas moins ignorant; ou si, d'aventure, il a entendu parler des dangers que peut présenter sa marchandise, il obéit avant tout au désir d'écouler son fonds de magasin, dussent en mourir tous ses petits clients... Il a des enfants à élever et, que voulez-vous? il n'a pas le temps de s'arrêter à de pareilles considérations... Les affaires sont les affaires!..

C'est pour remédier au silence intéressé des marchands de jouets qui ne seraient pas en règle avec l'hygiène, et à l'ignorance des pères et des enfants, que nous tenons à répandre parmi nos lecteurs quelques faits pris dans un mémoire publié sur les matières colorantes toxiques qui servent à enluminer les jouets d'enfant.

Les enfants ne nous liront pas, dites-vous; défendez-leur cependant de déchirer le papier noirci à l'imprimerie, de le mâcher pour en faire des boulettes, car ils s'empoisonneraient ainsi par le plomb.

Un enfant reçut, au jour de l'an, entre autres joujoux, un petit bateau chinois; la première chose qu'il fit fut, bien entendu, d'en casser le mât, après quoi il jeta le bateau par terre; et comme tout ce qui traîne est bon à manger, il le ramassa, et, tout heureux de sa trouvaille, se mit à le lécher.

Quelques heures, après il était pris de vomissements; deux ou trois semaines après il était mort. Les parents, ne sachant trop quelle était la cause de la maladie et de la mort de leur enfant, réunirent dans leur tristesse tout ce qui pouvait rappeler à leurs yeux le gentil petit être dont leurs oreilles ne pouvaient plus entendre le bruyant bégayement, et conservèrent précieusement le petit bateau, fatal présent qu'ils croyaient bien incapable de porter la mort dans ses flancs grossièrement peints d'une couleur verte.

Un autre bambin reçoit de son père un petit joujou qui a l'intention de représenter un appareil à faire du café. Le café s'y fait, bien entendu, sans feu et sans café. C'est une fontaine dans laquelle on met de l'eau. Cela suffit au bonheur du propriétaire. Désireux de se servir du nouveau joujou, l'enfant y verse donc de l'eau, et après avoir oublié au moins dix fois en un quart d'heure et l'eau et le joujou, après l'avoir deux ou trois fois agité et à moitié renversé, il revient à son café et l'offre à son père: « Papa, veux-tu du café? » Le père, occupé ailleurs, refuse de s'associer à ce jeu moins innocent qu'il ne le pensait, mais engage son fils à continuer un amusement dont il voit et apprécie le succès, puisqu'il lui vaut une tranquillité relative. L'enfant avale sa tasse... de café. Ce n'était point en effet de l'eau claire, mais bien de l'eau tenant en suspension tous les morceaux de peinture verte qui avaient été enlevés au jouet. Il fut pris de vomissements, de coliques, de symptômes très graves qui ne permettaient pas de doute sur la nature de l'empoisonnement; il a guéri.

Dans les deux cas, la couleur verte était faite avec du vert de Schweinfurt, avec de l'arsenic. Nous n'en finirions pas, si nous voulions citer tous les cas d'empoisonnement qui se présentent dans des conditions analogues.

Tantôt c'est un enfant qui, muni d'un mirliton, après avoir as-

sourdi les oreilles de ses parents en soufflant dans son instrument, non sans l'imprégner de salive, le défonce, s'en lasse, le déchire et mâche ou suce le papier vert qui serpente autour de ce roseau en apparence inoffensif.

Tantôt c'est une quille peinte en rouge qui remplit l'office du légendaire et traditionnel suçon; la quille était peinte au minium.

M. Chevalier, l'auteur du mémoire cité plus haut, s'est assuré que les couleurs qui sont dans certains cas employées pour colorer les joujoux sont les préparations de cuivre, la céruse ou carbonate de plomb, le minium, le vermillon ou sulfure de mercure, le vert de Schweinfurt ou arséniate de cuivre, la gomme-gutte.

Lorsque ces couleurs sont recouvertes d'un vernis gras, elles présentent une certaine solidité et sont sans inconvénient; mais ce mode de préparation exige un travail plus compliqué: il est donc loin d'être toujours employé. Le plus souvent, la couleur est recouverte d'une couche de vernis à l'esprit-de-vin: cela est encore sans danger; il faudrait un frottement prolongé et un séjour assez long dans l'humidité pour permettre le départ de parcelles de peinture.

Mais lorsque les couleurs sont fixées sur les jouets avec de la colle de pâte, l'humidité des mains suffit parfois pour enlever la substance toxique; il n'est pas étonnant qu'un séjour, même peu prolongé, dans la bouche, suffise pour détacher des parcelles de peinture assez grandes pour occasionner chez l'enfant de graves symptômes.

Il serait possible d'obtenir sans danger les couleurs les plus séduisantes et de fabriquer les bonshommes les plus enchanteurs: ce serait d'employer des laques végétales jaunes, rouges, le bleu d'outre-mer, la graine de Perse, le bleu de Prusse, le blanc de zinc qui est absolument inoffensif.

Il est d'ailleurs un jouet toujours joli: ce sont les chevaux et cavaliers en bois blanc, sans apprêt, sans couleur, sentant une bonne odeur de bois frais et pouvant être, sans aucun danger, léchés et mâchonnés par leurs destructeurs et peu dégoûtés possesseurs.

L. S.

### LES RECETTES DU BARON

Lisez-vous les menus quotidiens que publie le baron Brisse dans un journal?... Si vous ne les lisez pas, vous perdez véritablement des occasions de douce gaieté.

Il a de ces élans naïfs, le bon baron, qui ravissent les appréciateurs. Dernièrement, par exemple, il imprimait ce commentaire exquis à la suite de son menu du jour:

« Il m'est demandé une bonne recette de *macaroni au gratin*. Je l'emprunte encore au vieux Durand, de Nîmes, dont on m'assure que l'*arrière-petit-fils* fabrique avec le même degré de perfection que jadis son aïeul les pâtés de perdreaux, dont le lundi 7 septembre j'ai donné ici la recette. Est-ce Dieu possible !!!... »

L'exclamation finale de ce morceau, rédigé en français de cuisine, est incomparable. On annoncerait au baron un nouveau messie ou la découverte de la navigation aérienne, qu'il ne serait pas plus ému qu'en apprenant que Durand, petit-fils, fabrique toujours des pâtés de perdreaux.

Drôle de chose, tout de même, que cette existence vouée tout entière au culte de la gourmandise!

La politique secoue de fond en comble notre pays; nous perdons l'Alsace et la Lorraine; les partis s'entre-déchirent; chacun, avec anxiété, s'inquiète du lendemain. — Le baron, impassible et songeur, rêve... à une recette nouvelle pour confectionner le haricot de mouton!

Ce que je voudrais voir, c'est la correspondance du baron avec ses fidèles lecteurs. Ce doit être une mine inépuisable de formules abracadabrantes et de confidences curieuses.

Une dame doit mettre toute son âme au bout de sa plume pour lui écrire:

« Maître,

« Vous êtes vraiment un inspiré! Votre recette pour la sauce Béchamel est une poésie. J'avais à diner la famille Blondureau, de Montlhéry. On a goûté le plat que j'avais confectionné d'après vos avis: un triomphe, maître!... Vous continuez à faire l'orgueil de votre siècle!... »

« Celle qui pense à vous chaque jour en commandant son diner,

» LOUISE. »

D'autres fois, ce doit être le tour des reproches. N'y a-t-il pas toujours des revers en ce monde?

Le baron doit bien souffrir, lorsqu'il reçoit un billet de ce genre:

« Monsieur,

« Vous conseilliez, hier, comme entrée, le canard aux navets. Permettez-moi de vous dire que vous avez en cela fait preuve d'un goût plus que douteux.

« Le canard, en cette saison, est musqué et nauséabond; quant au navet, il commence à devenir coriace et provoque des crampes d'estomac chez les personnes délicates; mais on voit bien que vous n'écrivez pas pour celles-là.

« Je suis désolé, monsieur, d'avoir à vous donner cette leçon. Elle est méritée.

» BAPTISTE. »

Ah! oui, je le répète, je voudrais assister au dépouillement de la correspondance du baron!

Pierre VÉRON.

### THÉÂTRES

GYMNASÉ. — *Les Maniaques* ont fourni à MM. Leterrier et Vanloo le sujet d'une amusante comédie en un acte.

Le futur beau-père et le futur gendre ont chacun leurs manies, mais ils n'ont pas les mêmes: le gendre ne saurait se mettre à table une minute après onze heures et demie, ni le beau-père une minute avant midi. Le beau-père met le sucre dans la tasse avant de verser le café; le gendre le met dans le café versé. Ils ne s'entendent pas sur la manière de tisonner; le gendre ouvre la fenêtre parce que la cheminée fume, et le beau-père la ferme pour éviter les courants d'air. A la fin, ils se traitent mutuellement de maniaques et le mariage est rompu. Il se raccommode un instant par l'entremise d'un pot à tabac, qui fait partie de la bimbeloterie du gendre, et que le beau-père convoite comme échantillon de vieux Rouen, car à toutes ses manies ce beau-père joint celle de collectionner les faïences. Le pot se casse et se raccommode comme chez Robert-Houdin, et le mariage est célébré, au grand désespoir d'un professeur d'accordéon, étrange fantoche qui étoffe un peu cette petite galerie de maniaques.

Cette bouffonnerie débute très gaiement; vers la fin elle languit un peu mais elle est jouée par Lesueur, Andrieu, Lenormand et Mlle Legault, ce qui fait qu'on y prend plaisir jusqu'au bout.

FOLIES-BERGÈRE. — Là règnent, pour le moment, les Tsiganes. Ces curieux artistes font courir tout Paris. Ce qu'on ignore généralement, c'est que leur chef, Myska, est l'auteur de la plupart des morceaux qu'ils jouent, et notamment d'un admirable « chant du pêcheur » qui est bissé tous les soirs.

HOP-FROG.

PLANCHE G. N° 474. — DESCRIPTION PAGE 614.



TOILETTE DE RÉCEPTION. — ROBE DE CHAMBRE POUR FILLETTE.  
Modèles nouveaux de M<sup>me</sup> Morison (rue d'Antin, 14.)



1187

*Jules David*  
A. Levy, imp. r. des Mathurins, 66.

Ad. Goubaud & Fils Ed<sup>rs</sup> Paris

*P. Bonnard*

LE MONITEUR DE LA MODE

Paris, Rue de Richelieu, 92

Coiffures de M<sup>me</sup>. Morison, r. d. Anjou, 14. — Lait Antiphlogistique de Candès & C<sup>ie</sup>

Ceinture Voyante de M<sup>me</sup>. De Vertus Sœurs, r. Anvers, 12.

Entered at Stationer's Hall.

LONDON Ad. Goubaud & Son, 30, Henrietta Street Covent Garden W.C.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.



PLANCHE G. N°469. — DESCRIPTION PAGE 614.



DÉTAILS DE MODES  
Chapeaux et coiffures. — Vêtement de bébé.

## L'HÔTE DU DIABLE

(CONTE RUSSE.)

Dans un village, vivaient jadis un vieillard, sa femme et leur fils unique Ivanof; le ménage était très pauvre. Le fils devenu grand, la femme dit un jour au mari :

— Il est temps de songer à marier notre fils.

— Eh bien, va lui chercher une femme, dit le mari.

Alors elle alla chez le voisin et lui demanda pour son fils la main de sa fille; le voisin refusa. Elle se présenta chez un autre qui lui refusa aussi, le troisième lui montra tout simplement la porte. Elle fit le tour du village, partout même insuccès. Alors elle revint à la maison et s'écria :

— Ah! mon vieux, notre gars n'a pas de chance.

— Comment cela?

— J'ai visité chaque maison, mais personne n'a voulu me donner sa fille.

— Mauvaise affaire! dit le vieillard. L'été va bientôt venir; et nous n'aurons personne pour nous aider à travailler. Va au village voisin, ma vieille; peut-être en ramèneras-tu une fiancée.

La vieille alla au village voisin, visita chaque maison, de la première à la dernière, mais partout où elle s'introduisit, on la rebuta. Comme elle avait quitté la maison, elle y revint.

— Ah! dit-elle, personne ne se soucie de s'allier à nous, pauvres mendiants.

— S'il en est ainsi, répliqua le vieillard, à quoi nous servirait de rester sur nos jambes? Grimpons sur le poêle, et allons nous coucher.

Le fils fut bien affligé et dit à ses parents :

— Père qui m'as donné le jour, mère qui m'as nourri, donnez-moi votre bénédiction, j'irai moi-même chercher ma destinée.

— Mais où iras-tu?

— J'irai où mes yeux me conduiront.

Ils bénirent leur fils et le laissèrent aller où bon lui semblerait.

Alors le jeune homme alla sur le grand chemin, versa des larmes amères, et se dit à lui-même en marchant :

— Suis-je donc venu au monde plus mal bâti que les autres, que pas une fille ne veut m'épouser? Quand le diable lui-même me donnerait une épouse, je la prendrais.

Aussitôt, comme s'il sortait de terre, apparut devant lui un vieillard.

— Bonjour, jeune homme!

— Bonjour, vieillard!

— Que disais-tu donc là?

Le jeune homme eut peur et ne savait que répondre.

— N'aie pas peur de moi, je ne veux te faire aucun mal, et je puis peut-être te tirer d'embarras. Parle hardiment.

Le jeune homme lui raconta ce qui s'était passé.

— Pauvre créature que je suis! Il n'y a pas une seule fille qui veuille m'épouser. Alors, comme je suivais mon chemin, dans l'excès de mon chagrin et de mon malheur je me suis écrié : « S le diable m'offrait une épouse, je la prendrais! »

Le vieillard se mit à rire et dit :

— Suis-moi, je te choisirai une charmante épouse.

Bientôt ils arrivèrent au bord d'un grand lac.

— Tourne le dos au lac et marche en arrière, dit alors le vieillard.

A peine le jeune homme eut-il le temps de se retourner et de faire deux pas qu'il se trouva sous l'eau et dans un palais bâti de pierres blanches. Toutes les chambres étaient magnifiquement meublées et somptueusement décorées.

Le vieillard donna à boire et à manger à son hôte. Ensuite il fit entrer douze jeunes personnes plus belles les unes que les autres.

— Choisis qui tu voudras; celle que tu prendras, je te la donne.

— Voilà une charmante aventure, dit le jeune homme. Donne-moi jusqu'à demain, grand-père.

— Soit! Prends le temps de la réflexion, dit le vieillard.

Et il conduisit son hôte à sa chambre.

Le jeune homme se mit au lit et pensa : Qui puis-je bien choisir?

Soudain la porte s'ouvrit, une belle jeune fille entra.

— Es-tu endormi ou éveillé, bon jeune homme? dit-elle.

— Ah! belle jeune fille, je ne puis dormir, car je pense toujours à la fiancée que je dois choisir.

— C'est pour cela précisément que je viens te trouver et t'offrir un conseil. Tu sais, bon jeune homme, que tu es devenu l'hôte du diable. Maintenant, écoute! Si tu veux retourner vivant dans le monde blanc, fais ce que je te dis; mais si tu ne suis pas mes instructions, tu ne sortiras pas d'ici vivant.

— Dis-moi ce que je dois faire, belle jeune fille; je ne l'oublierai de ma vie.

— Demain, le démon t'amènera les douze jeunes filles. Toutes se ressemblent absolument; mais regarde-moi bien et choisis-moi. Au-dessus de mon œil droit se posera une mouche; ce sera un guide certain pour toi.

Alors la belle fille continua à lui raconter qui elle était, et à lui faire l'histoire de sa vie.

— Connais-tu le pope de tel village? dit-elle; je suis sa fille, celle qui a disparu de la maison à l'âge de neuf ans! Un jour, mon père était en colère contre moi, et dans sa colère il s'écria : « Que le diable t'emporte! » Je sortis du perron et me mis à crier. Tout à coup les démons m'enlevèrent et m'emmenèrent ici, et depuis je demeure avec eux.

Le lendemain matin, le vieillard amena les douze belles filles, toutes semblables les unes aux autres, et ordonna au jeune homme de choisir une épouse. Après les avoir attentivement considérées, il indiqua celle sur l'œil droit de laquelle était posée une mouche. Le vieillard parut contrarié de ce choix; alors il changea de place les jeunes filles et dit au jeune homme de faire un nouveau choix.

Le jeune homme désigna encore la même fille. Le diable l'obligea à choisir une troisième fois; il désigna encore la même fiancée.

— Eh bien, tu es en veine; emmène-la chez toi, dit le diable.

Aussitôt le jeune homme et la belle fille se trouvèrent au bord du lac; mais ils eurent bien soin de marcher à reculons jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus au chemin sur la colline. Alors les diables coururent après eux et les poursuivirent avec ardeur.

— Rattrapons notre fille, crièrent-ils.

Ils cherchaient sur le sol l'empreinte des pas des fugitifs; mais loin de s'éloigner du lac, toutes les traces y ramenaient. Ils coururent de côté et d'autre et cherchèrent partout, mais ils durent revenir sans avoir rien trouvé.

Alors le bon jeune homme emmena sa fiancée à son village; il s'arrêta devant la maison du pope. Celui-ci, apercevant les voyageurs, envoya vers eux son clerc en disant :

— Va savoir qui sont ces gens.

— Nous sommes des voyageurs, répondirent-ils; laissez-nous passer la nuit dans votre maison.

— J'ai des marchands en visite, dit le pope; d'ailleurs je ne puis vous loger, je n'ai qu'une toute petite chambre.

— Que dites-vous là, père? fit un des marchands. C'est un devoir sacré d'accueillir un voyageur; il faut leur donner l'hospitalité; ils ne nous gêneront pas du tout.

— Très bien! Qu'ils entrent donc.

Alors ils entrèrent, échangèrent les compliments d'usage et allèrent s'asseoir sur un banc dans un coin.

— Ne me reconnaissez-vous pas, père? demanda la belle fille; ne reconnaissez-vous pas votre enfant?

Alors elle raconta ce qui s'était passé. Aussitôt son père lui ouvrit les bras, et tous deux s'embrassèrent et répandirent des larmes de joie.

— Et qui est cet homme, dit le pope ?

— C'est mon fiancé, répondit la fille. Il m'a ramenée dans le monde blanc. Sans lui, je serais restée toujours dans les entrailles de la terre.

Puis la belle fille tira son paquet et en sortit des plats d'or et d'argent. Elle les avait dérobés au diable.

Le marchand les examina et dit :

— Eh ! mais ce sont mes plats ! Un jour, je me réjouissais avec mes hôtes et, m'étant enivré, je me fâchai avec ma femme : « Que le diable t'emporte ! » m'écriai-je, en commençant à jeter tout ce qui se trouvait sous ma main. A ce moment mes plats disparurent.

C'était bien, en effet, ce qui était arrivé. A peine le marchand eut-il prononcé le nom du diable, que le démon apparut au seuil de la porte, s'empara des plats d'or et d'argent, et ne laissa à la place que de la vaisselle d'argile.

C'est ainsi que le jeune homme rencontra une épouse aussi distinguée.

Et quand il l'eut épousée, il revint chez ses parents.

Quelle ne fut pas leur joie de le retrouver ! On le croyait déjà perdu pour toujours.

Son retour fut fêté par tout le village, et les Sages de l'endroit décidèrent qu'à l'avenir on ne dirait plus, même en plaisantant : « Que le diable t'emporte ! »

X...

## PAMÉLA

ET LES COMÉDIENS FRANÇAIS EN 1793.

Depuis quelque temps, et par suite des divisions politiques que le régime de la Terreur avait amenées même au sein de la Comédie-Française, une scission s'était produite parmi les artistes de ce théâtre, et il en était résulté la fondation d'une scène rivale.

Les uns, ceux qu'on qualifiait de réactionnaires, c'est-à-dire Molé, Desessarts, Dazincourt, Fleury, Belmont, Vanhove, Florence, Saint-Prix, Saint-Fal, Larocheville, Naudet ; M<sup>mes</sup> Raucourt, Suin, Lachassaigne, Contat, Thénard, Devienne, Fleury, Lange, etc., étaient restés à la salle de l'Odéon, qui avait pris le nom de Théâtre de la Nation.

Les autres, Monvel, Grandmesnil, Dugazon, Talma, Michot, Baptiste, Vigny ; M<sup>mes</sup> Vestris, Candeille, Desgarcins, Baptiste, Desprez, etc., qui formaient la fraction républicaine, étaient allés prendre possession de la salle du Théâtre-National, rue de la Loi (Richelieu), et l'avaient baptisée Théâtre de la République.

Les comédiens du Théâtre de la Nation n'étaient pas en odeur de sainteté auprès de la population, non plus qu'auprès des autorités, parce qu'ils affirmaient trop imprudemment leurs opinions royalistes, et on leur cherchait chicane à tout instant. Dans des temps semblables, des prétextes à persécution sont toujours faciles à trouver, et ils devaient en faire bientôt l'expérience. Le 1<sup>er</sup> août 1793, l'affiche du théâtre annonçait la première représentation de *Paméla*, comédie en cinq actes et en vers, de François de Neufchâteau, jouée par Fleury, Dupont, Saint-Fal, Molé, Dazincourt, Mlles Lange et Mézeray.

La pièce n'avait véritablement aucun caractère politique ou social, et était tout simplement empruntée au fameux roman de Richardson, qui avait inspiré déjà plusieurs auteurs dramatiques français et étrangers, entre autres Goldoni, qui en avait tiré deux comédies : *Paméla fille* et *Paméla mariée*. L'œuvre de François de Neufchâteau était jouée d'une façon tout à fait supérieure et l'on y admirait surtout la charmante et toute gracieuse Mlle

Lange, qui mit aussitôt en vogue, au milieu des fureurs de ce temps, le chapeau qu'elle portait et qui amena la mode des *chapeaux à la Paméla*.

Rien ne semblait devoir troubler le cours de la tranquille carrière de *Paméla*, lorsque certains esprits crochus s'avisèrent de trouver qu'un des principaux personnages de la pièce, lord Bonfit (qui pourtant abjurait les préjugés de son rang pour épouser une jeune fille de naissance obscure), avait le caractère et les allures d'un aristocrate. Il n'en fallut pas davantage pour soulever le flot des dénonciations, et le 29 août, jour de la neuvième représentation, défense fût faite aux comédiens, au moment de commencer le spectacle, de jouer la pièce incriminée. Ceux-ci engagèrent alors l'auteur à supprimer quelques vers qui pouvaient donner prise à la malveillance, et le 2 septembre *Paméla* fut affichée de nouveau avec des changements.

Cette fois la représentation eut lieu, et elle s'était poursuivie sans incidents jusque vers la fin du quatrième acte, lorsqu'une tirade sur la tolérance religieuse fut saisie au passage par un énergumène qui s'éleva violemment contre de tels sentiments. J'emprunte le récit des faits à un recueil théâtral du temps, les *Spectacles de Paris* :

« Le lundi 2 septembre 1793 on donnait *Paméla* avec changements. Cette représentation avait attiré beaucoup de monde et plus de cent voitures. Au moment où lord Arthur débitait ces deux vers :

Ah ! les persécuteurs sont les plus condamnables,  
Et les plus tolérants sont les plus pardonnables.

un patriote en uniforme s'écria : « *Point de tolérance politique, c'est un crime !* » De violents murmures, partis de tous les côtés de la salle, exprimèrent assez à ce citoyen qu'il s'était trompé sur le sens de ces deux vers, attendu qu'il ne s'agissait point de tolérance politique, mais de tolérance religieuse ; mais les acteurs et le public, qui fit à ce citoyen une scène très indécente, ne sentirent pas assez que la liberté naissante est ombrageuse.

Le lendemain, tout Paris apprit cet événement, et le rédacteur de la *Feuille du salut public* fit à ce sujet les réflexions suivantes :

« Un patriote vient d'être insulté dans une salle où les croasements prussiens et autrichiens ont toujours prédominé, où le défunt veto trouva les adorateurs les plus vils, où le poignard qui a frappé Marat a été aiguisé, lors du faux *Ami des lois*. Je demande en conséquence :

Que ce sérail impur soit fermé pour jamais ;

» que pour y purifier on y substitue un chef de sans-culottes des faubourgs ; que tous les histrions du théâtre de la Nation, qui ont voulu se donner les beaux airs de l'aristocratie, dignes par leur conduite d'être regardés comme gens très-suspects, soient mis en état d'arrestation dans les maisons de force ; qu'enfin le citoyen François (de Neufchâteau) veuille bien donner à sa philosophie une pente un peu plus révolutionnaire.

» Voilà le langage du *Père Duchesne*, m'allez-vous dire ; à cela je réponds que c'est celui de la vérité républicaine, et que peut-être ma motion n'est pas loin d'être appuyée. »

Sa motion était déjà appuyée : le patriote insulté avait quitté la veille le théâtre de la Nation, pour aller raconter à la société des Jacobins ce qui venait de lui arriver, et le 3 septembre, à dix heures du matin, on arrêta tous les acteurs et artistes de ce théâtre, qui fut fermé sur-le-champ. On conduisit les hommes aux Magdelonnettes et les femmes à Sainte-Pélagie.

Tous, en effet, furent arrêtés, mais quelques-uns, les moins compromis sans doute antérieurement, furent relâchés au bout de peu de temps ; parmi ceux-ci se trouvaient Molé, Desessarts et Champville, le neveu du célèbre Prévile. Les autres étaient en grand danger, car ils étaient, j'ignore pourquoi, sous le coup de

la haine de leur ex-confrère Collot d'Herbois, devenu homme politique et des plus enragés. Champville, s'étant hasardé à intercéder auprès de lui en faveur de ses infortunés camarades, en reçut ces mots pour toute réponse :

« La tête de la Comédie-Française sera guillotinée, et le reste déporté. »

Cette « tête » de la Comédie-Française, c'était particulièrement Fleury, Dazincourt, Larive, Mlles Raucourt, Lange, Louise et Émilie Contat.

Ceux-là, on le voit, étaient destinés au supplice; les autres, le fretin, serait simplement transporté au-delà des mers. Quant à l'auteur, François de Neufchâteau, lui aussi avait été incarcéré, et il ne devait guère s'attendre à ce qu'on lui réservât un sort plus doux.

Toujours est-il que les pauvres comédiens restèrent près d'une année entre la vie et la mort. Cette affaire avait fait du bruit et passionnait Paris, qui semblait trouver qu'on s'occupait bien lentement de leur procès. Enfin, on apprit que le jugement devait être rendu le 13 messidor an II, c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> juillet 1794; et comme on savait que l'exécution avait lieu d'ordinaire dans les vingt-quatre heures, une foule de curieux, beaucoup plus compacte et plus bruyante que d'habitude, encombra ce jour-là les quais et les ponts, et se bousculait afin de voir passer sur la charrette ces comédiens naguère si brillants, et que les mêmes spectateurs peut-être avaient si souvent applaudis.

Il y eut déception pourtant, ces citoyens trop empressés ignoraient que, grâce à un dévouement généreux et inattendu, le jugement avait dû forcément être remis. Un employé subalterne du Comité de salut public, nommé Labussière, avait, à force de ruse, trouvé le moyen de soustraire toutes les pièces d'accusations relatives aux comédiens, pièces que Collot-d'Herbois venait d'envoyer à Fouquier-Tainville, en les lui recommandant d'une façon toute particulière.

Une fois en possession de ces papiers si importants, Labussière se rendit aussitôt dans un établissement de bains situé sur la Seine, les fit tremper dans sa baignoire jusqu'à ce qu'ils fussent réduits en pâte, puis, divisant cette pâte en petites boulettes, lança celles-ci dans la rivière.

Ce brave garçon, qui n'en était pas à son coup d'essai en ce genre, et qui sauva bien d'autres têtes au péril de sa vie, fut fortement soupçonné en cette circonstance; mais il s'y était pris si adroitement qu'on ne put réunir aucune preuve contre lui.

Néanmoins, tout le dossier ayant ainsi disparu, il devenait absolument impossible de juger les comédiens incarcérés. On ne perdit pas de vue leur procès, mais il fallait le temps de renouer l'affaire, de recommencer une instruction, de rédiger de nouvelles pièces, de reformer enfin de fond en comble tout un nouveau dossier.

Or, la besogne ne manquait pas alors; les jours passèrent, le temps s'écoula, et enfin, grâce à ce délai qu'avait amené le stratagème de Labussière, la chute de Robespierre vint à temps pour sauver les victimes de Collot-d'Herbois et l'auteur de *Paméla* lui-même.

Arthur POUGIN.

## LES TSI GANES

La passion circule en vous dans chaque fibre,  
O Tsiganes, divins charmeurs, bardes errants,  
Qui marchez au hasard, comme des conquérants,  
Sur les rives du Rhin, de la Seine ou du Tibre.

Vos accords sont tantôt joyeux ou déchirants,  
Vos archets ont parfois des cris d'acier qui vibrent.  
Vous évoquez la vie aventureuse et libre  
A travers les forêts, les rocs et les torrents.

Vos deux compagnes sont l'Harmonie et la Force  
Et l'on ne sait comment, sous votre rude écorce,  
Se cache tant d'ardeur et de noble fierté.

Vos accents imprévus nous troublent, nous qui sommes  
Amollis et railleurs. C'est que la liberté,  
En vous touchant de l'aile, a fait de vous des hommes.

Gabriel MARC.

## DES LIVRES D'ÉTRENNES

### II

A côté du *Journal de la Jeunesse*, dont nous avons déjà dit tout le bien que nous pensons, MM. Hachette et Cie ont enrichi de plusieurs volumes nouveaux, qui ne le cèdent en rien à leurs aînés, les deux belles collections connues sous le titre de *Bibliothèque des Merveilles* et *Bibliothèque rose illustrée*.

Dans la première nous trouvons un charmant ouvrage dû à la plume fine et distinguée de M. Amédée Achard et que lui-même a intitulé: *Histoire de mes Amis*. Ces amis du sympathique écrivain, destinés à devenir bientôt ceux de ses lecteurs, ne sont autres que des animaux, — un singe, une autruche, un mulet, une perruche, un carlin, une chèvre, deux chevaux, plusieurs chiens et un seul chat, — presque une ménagerie! M. Amédée Achard a trouvé le moyen de faire vivre toutes ces bêtes en bonne harmonie, en les réunissant dans un livre où l'on sera heureux de les rencontrer.

Citons encore, dans cette bibliothèque couleur de rose, — sans oublier les *Poches de mon oncle*, de M<sup>me</sup> de Stolz, et les *Deux enfants de Saint-Domingue*, de M<sup>lle</sup> Julie Gouraud, — un délicieux récit de M. E. Muller. *Robinsonnette*. Il s'agit d'une petite orpheline qui s'isole, pour n'être à charge à personne et avoir une entière liberté dans sa lutte contre une destinée dont elle veut triompher, dont elle triomphe en effet. Comme la *Mionette*, du même écrivain, ce récit attachant, aux péripéties originales, se meut dans le monde des champs, que l'auteur connaît si bien et à la peinture auquel il a déjà dû plusieurs succès qui peuvent faire bien augurer le sort de sa nouvelle œuvre.

A la *Bibliothèque des Merveilles* appartiennent des livres un peu plus sérieux, mais non moins attrayants, tels que: *l'Amour maternel chez les animaux*, par M. E. Ménault; *la Houille*, par M. G. Tissandier; *le Fer*, par M. J. Garnier; *le Dévouement*, par M. Michel Masson. Chacun de ces volumes est orné de nombreuses vignettes qui en rehaussent et en éclairent le texte.

L'ouvrage de M. Michel Masson est bien placé à côté de ces livres où sont retracées les merveilles de la nature et de la science; il vient à point aussi, dans le temps où nous vivons, pour rappeler les grands exemples que nous ont légués nos pères.

Un philosophe moderne, M. P.-A. Vieillard, dépeint ainsi le dévouement: « On désigne par ce mot la disposition morale qui nous porte à subordonner les intérêts de notre être à des intérêts de choses ou de personnes placées en dehors de nous. L'acte qui résulte de cette disposition prend aussi le nom de dévouement: ainsi ce mot exprime à la fois une cause et un effet ». Le dévouement emportant toujours avec lui l'idée d'un sacrifice, a pour principe, selon la nature de son objet, l'enthousiasme ou l'affection. Quand la religion en est le mobile, il fait des martyrs; si c'est l'amour de la gloire qui l'inspire, il fait des héros; il est fondé sur le sentiment du devoir, s'il fait les hommes vertueux et les grands citoyens. Ainsi la consécration morale du dévouement, c'est sa conformité avec le devoir. L'antiquité nous en a laissé de nombreux exemples.

M. Michel Masson a classé sous les titres suivants les actes de dévouement qu'il a cru devoir rappeler au souvenir du public :

1<sup>o</sup> LA FAMILLE. — L'auteur y a joint la série des serviteurs

auxiliaires, parfois si utiles et si généreux qu'ils ont acquis le droit d'être comptés parmi les membres les plus dévoués de la famille. — 2° LES AMIS. — 3° LE DEVOIR. — 4° L'HUMANITÉ.

M. Masson a pensé que le dévouement à la Patrie méritait, par son importance, d'être traité à part et il s'est réservé de consacrer à ce noble sujet un volume spécial. En complétant ainsi son œuvre, il aura bien mérité de son pays, et le public intelligent, honnête, ne peut manquer de lui en savoir gré.

Un autre ami de la jeunesse, M. Louis Figuier, — qui peut passer à bon droit pour infatigable, — vient d'ajouter à ses *Merveilles de l'Industrie* un nouveau volume illustré de 330 gravures. Celui que MM. Furne, Jouvet et C<sup>ie</sup>, ses éditeurs, ont publié l'an dernier comprenait la description des industries du verre, des poteries et des porcelaines, du savon, du sel marin, du soufre et de l'acide sulfurique, etc. Aujourd'hui, M. Louis Figuier consacre les pages de son livre aux industries du sucre, du papier et des papiers peints, de la teinture, des cuirs, des peaux et des fourrures, du caoutchouc et de la gutta-percha. Rien de plus intéressant, de plus utile que les notions résumées sur chacun de ces sujets par notre savant confrère.

Les *Merveilles de l'Industrie* font suite aux quatre volumes des *Merveilles de la Science*, du même auteur, dont le succès a été immense. Ces deux ouvrages, dans lesquels sont présentées, avec autant de charme que de vérité, des connaissances devenues indispensables à tous, seront certainement très recherchés par la jeunesse et par les gens du monde, à l'époque des étrennes du nouvel an.

Robert HYENNÉ.

## REVUE DES MAGASINS

Au moment du jour de l'an, nous croyons rendre service à celles de nos lectrices qui vivent éloignées de Paris en les engageant à s'adresser pour toutes leurs acquisitions à la maison de commission LASSALLE et C<sup>ie</sup> (25, rue Louis-le-Grand). Cette importante maison, par ses relations avec tous les fabricants et en raison de sa clientèle aristocratique, peut se charger de fournir les nouveautés les plus distinguées en objets de toilette : tissus, confections, fourrures, dentelles, bijoux artistiques, etc.

Elle se charge également des achats de meubles de fantaisie, objets d'art, papeterie, musique, instruments, albums, livres illustrés et jouets d'enfants.

C'est économiser son temps et surtout s'assurer du bon goût des objets choisis, car la maison Lassalle est connue depuis longtemps pour le tact qui dirige toutes les affaires qui lui sont confiées.

Ajoutons que, pendant la saison des bals, on trouvera un bénéfice réel à se servir de l'intermédiaire de la maison Lassalle pour les toilettes confectionnées. Son organisation lui permet de faire mieux et à meilleur marché que les grandes couturières.

S'adresser directement à la maison Lassalle pour toutes commandes et renseignements.

— Parfaite de forme, la *ceinture Régente* supplée à toutes les imperfections de la nature. Grâce à Mmes de VERTUS sœurs, une femme n'est plus mal faite : la mignonne ceinture répond de tout !

Ce n'est pas là, au surplus, le seul bénéfice que l'usage de la *ceinture Régente* procure. Plusieurs médecins, et des plus célèbres, ont constaté les qualités hygiéniques de ce corset modèle. Ses proportions heureuses et la souplesse de son balcinage, en effet, ne nuisent en rien aux voies respiratoires et laissent au corps toute facilité de se développer. La *ceinture Régente*, pour cette raison, est fort recommandée aux jeunes femmes.

Les élégants salons de la rue Auber, 12, sont toujours assaillis de belles visiteuses, et les jolies ceintures en satin y sont aussi vite enlevées que faites. Rien de plus coquet, du reste. Les unes en satin noir, piquées en soie rouge, garnies de peluche rouge et de dentelles blanches; d'autres en satin bleu, à peluche et piqûres rose pâle et valenciennes; celles-ci en satin rose, peluche, noire et dentelles noires; enfin, comment dire les grâces virginales du corset de satin blanc, avec peluche, piqûres et dentelles blanches?

— Quand une couturière réunit en même temps le coup d'œil juste, la coupe parfaite, le bon goût et le savoir-faire, on peut, il nous semble, s'en rapporter à elle. Ce sont précisément les raisons qui nous déterminent à recommander d'une façon particulière Mme DALTROPHÉ-VORMUS.

Son jeune talent n'a pas attendu le nombre des années pour se faire con-

naître, et la clientèle de sa maison grandit de jour en jour, grâce à une confiance méritée. Personne ne réussit mieux que Mme Daltrophe-Vormus à faire une toilette simple et élégante en même temps; très sévère sur la ligne, elle excelle à donner un aspect original à tout ce qu'elle entreprend.

Nous avons visité ses salons (rue Vivienne, 14) et nous avons été fort satisfaite de tout ce que nous y avons vu. Voici, entre autres modèles, une robe de faille noire, qui nous paraît de circonstance, au moment des visites du jour de l'an : — Jupon à traîne, garni dans le bas devant d'un haut ruché à la vieille; le tablier est formé par des plis remontants, groupés deux par deux, dont les bords inférieurs sont garnis de galons et de pendeloques, en jais; appliques en passementerie et jais sur les côtés, fixant chaque groupe de plis. Par derrière, le milieu de la jupe forme une cascade de poulis, avec des nœuds de ruban noir, et le bas de la traîne se termine par une large ruche à la vieille. Cuirasse en matelassé, d'une coupe parfaite; manches en faille plissées en travers, rayées d'entre-deux en jais, garnies dans le bas de plissés avec entre deux pareil au précédent et tête plissée.

Nous reviendrons un autre jour sur les jolies créations de Mme Daltrophe-Vormus dont l'adresse est bonne à garder.

## SPÉCIALITÉS

La *crème Simon* est une pâte onctueuse qui assouplit la peau, la rafraîchit, en lui donnant un éclat surprenant. Sous son action bienfaisante, toute trace de fatigue, de veilles, de larmes, toute rougeur, plaque, etc., toute imperfection enfin disparaît comme par enchantement.

La peau bénéficie de ces douces frictions sans cependant devenir luisante, surtout si l'on emploie ensuite la *poudre Figaro*. Cette dernière composition est d'une finesse extrême, impalpable, et elle donne au teint un velouté extraordinaire. C'est l'alliée presque indispensable de la *crème Simon* et l'une se complète par l'autre : aussi les emploie-t-on simultanément.

L'hiver est, de toutes les saisons, celle dont l'influence est le plus à craindre pour la beauté de la peau. Les femmes ne sauraient trop se prémunir contre des atteintes aussi dangereuses. Mais elles le savent, et leur coquetterie naturelle les met en garde contre l'ennemi en les engageant à se servir de la *crème Simon* et de la *poudre Figaro*.

Le dépôt central de ces deux produits est à Paris : rue Beautreillis, 23, chez M. Gérin, et la vente au détail à la *Tour de Nesles*, 3, boulevard des Italiens. — A Lyon, chez M. Simon, rue de Lyon, 83.

M. D'A.

## NOTRE GRANDE PRIME

### Avis important

Au moment où les objets d'étrennes deviennent la grande préoccupation de quiconque a de la famille, nous croyons particulièrement opportun d'appeler toute l'attention de nos lectrices sur la machine à coudre la *Silencieuse*, de MM. Pollack, Schmidt et Cie.

Nos abonnées savent déjà que, par une faveur absolument spéciale et exclusive, cette précieuse machine a été mise à leur disposition, non plus au prix régulier de 250 francs, mais moyennant 150 fr., emballage compris.

Cette concession exceptionnelle ne pouvait être, on le comprend, que temporaire : aussi avons-nous reçu de M. Pouillien, ingénieur et agent général de MM. Pollack, Schmidt et Cie, à Paris, l'avis qu'elle ne pourrait être accordée au-delà du 15 janvier prochain. Il importe donc que toutes les personnes qui désireraient en bénéficier fassent sans retard leur demande, sous peine de ne plus pouvoir effectuer qu'à des conditions beaucoup plus onéreuses une acquisition dont les avantages sont réellement considérables.

Cette observation se rapporte également à la MACHINE A MAIN des mêmes constructeurs, dont le prix de vente, ordinairement fixé à 75 fr., a été abaissé pour nos abonnées seulement à 40 francs.

Il suffira, ainsi que nous l'avons dit déjà, de nous adresser, en un mandat sur Paris, au nom de MM. Ad. Goubaud et fils, ou en billets de banque français, la somme de 150 francs pour recevoir immédiatement, par la voie qui nous sera indiquée, la *Silencieuse*, soigneusement emballée. Contre envoi de 40 francs effectué de la même manière, on pourra recevoir la MACHINE A MAIN dans les mêmes conditions.

Ad. G. ET FILS.

L. ROUVENAT (✱) et CH. LOURDEL, JOAILLIERS,  
Paris, 62, rue d'Hauteville.

Ad. GOUBAUD ET FILS, Propriétaires-gérants.